

ACTION URGENTE

VICTOIRE AU SENAT D'UNE COMMUNAUTE INDIGENE

Le 24 avril le Sénat du Paraguay, réuni en séance plénière, a voté en faveur d'un projet de loi prévoyant la restitution de 14 404 hectares de terres ancestrales à la communauté indigène des Sawhoyamaxas. Cette décision est un grand pas en avant, vers l'application de l'arrêt prononcé en 2006 par la Cour interaméricaine des droits de l'homme.

Si la loi est adoptée, l'État pourra procéder à l'expropriation des terres, restituer celles-ci à la communauté des Sawhoyamaxas et indemniser le propriétaire. Le texte doit maintenant être débattu et approuvé par la Chambre des députés, puis promulgué par le président du Paraguay.

La communauté indigène des Sawhoyamaxas lutte depuis plus de 20 ans pour leur territoire traditionnel et se félicite de cette décision, d'une grande importance. Le succès remporté au Sénat par la communauté sera peut-être déterminant pour l'adoption définitive du texte.

Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est requise de la part du réseau, mais nous continuerons à suivre la situation.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 95/14. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR45/004/2014/en>

Nom : Communauté indigène sawhoyamaxa
Hommes et femmes

Information complémentaire sur l'AU 95/14 - AMR 45/005/2014 - 25 avril 2014

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

